



## CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE (AEPE)

### EPREUVE EP3 : Exercer son activité en accueil individuel



Rectorat  
Division des Examens de la voie professionnelle

**Vous êtes garde d'enfant à votre domicile  
Ou au domicile des parents**



**Au moment de votre inscription vous pouvez  
Choisir soit :**

#### Cas N° 1 : AVEC PROJET D'ACCUEIL REEL :

Vous présentez à l'oral un projet d'accueil (livret d'accueil)  
Basé sur votre expérience professionnelle de garde d'enfants  
A domicile (5 pages maximum) *durée 25 minutes*

#### Cas N° 2 : SANS PROJET D'ACCUEIL REEL :

Vous préparez pendant 1 h 30 un projet d'accueil basé sur  
plusieurs documents qui vous sont remis le jour de l'épreuve  
et que vous présentez ensuite à l'oral *durée 25 minutes*



**VOTRE CHOIX EST DEFINITIF**

Pour toutes les autres situations



**Vous devez choisir**

**« SANS PROJET D'ACCUEIL REEL »**

Vous préparez pendant 1 H 30 un projet  
d'accueil basé sur plusieurs documents qui  
vous sont remis le jour de l'épreuve et que  
vous présenterez ensuite à l'oral (25 min.)